

Justificatif généré le 14/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

14/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=287430>

N° d'annonce :

601217

Suivant un testament olographe en date du 10 novembre 2021 et un codicille du 30 novembre 2021,

Madame Marie-Laure Pauline BONNAUD, en son vivant retraitée, demeurant à PARIS 18ÈME ARRONDISSEMENT (75018) 6 place Charles Dullin.

Née à PARIS 6ÈME ARRONDISSEMENT (75006), le 4 juin 1943.

Célibataire.

Ayant conclu avec Monsieur Aziz SENANI un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître DAUCHEZ, notaire à PARIS, le 4 novembre 2021.

Contrat non modifié depuis lors.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à PARIS 18ÈME ARRONDISSEMENT (75018) (FRANCE), le 3 mars 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament et ce codicille ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Benjamin DAUCHEZ, Notaire soussigné, membre de la Société par Actions Simplifiée dénommée « BENJAMIN DAUCHEZ CAROLINE DENEUVILLE ET RENE DALLEE », titulaire d'un Office notarial dont le siège social est à PARIS (5ème arrondissement) 37 quai de la Tournelle, le 13 avril 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

L'opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : SAS dénommée « BENJAMIN DAUCHEZ CAROLINE DENEUVILLE ET RENE DALLEE », notaire à PARIS 5 : référence CRPCEN : 75032, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PARIS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeG3AAf2v



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeG3AAf2v>